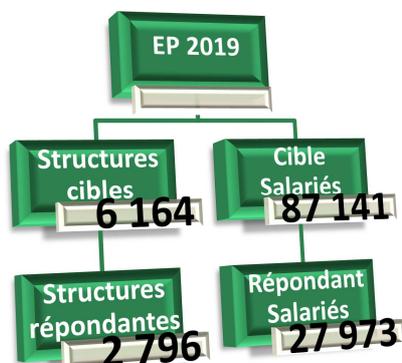


Missions de l'observatoire :

Extrait du JONC du 24 octobre 2006 : « Recueillir auprès des collectivités, services, établissements publics, organismes publics ou privés toutes données relatives à l'emploi, aux formations, aux qualifications et aux salaires ; procéder au traitement, à l'analyse, à la mise en cohérence des données recueillies et en assurer la publication ».



L'Étude Prospective est la **5^{ème} édition** d'un projet bisannuel qui a débuté en 2011. Tous les deux ans, l'observatoire effectue une enquête à l'échelle du territoire offrant un éclairage prospectif global sur l'emploi et la formation dans les entreprises calédonniennes.

Historique des enquêtes prospectives

ENQUÊTE Années	BASE CIBLE [RIDET]		REONDANTS [EP]	
	Structures cibles	Salariés recensés	Structures répondantes	Salariés recensés
2011	6 280	81 023	2 014	28 699
2013	6 086	85 002	2 170	25 888
2015	6 552	84 638	2 324	26 855
2017	6 005	86 598	2 464	28 968
2019	6 164	87 141	2 796	27 973

Les **objectifs** de l'étude s'articulent autour de cinq grandes thématiques :

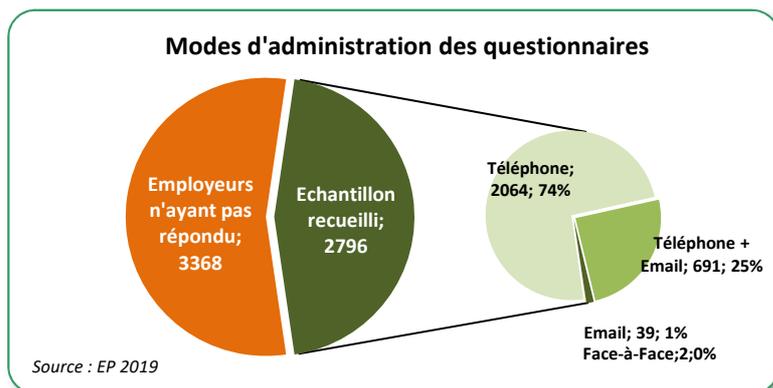
- *l'appréciation du secteur,*
- *le profil de la population salarié,*
- *les stratégies de recrutement,*
- *l'organisation des entreprises en matière de formation des employés,*
- *le recensement des besoins en emploi et en formation.*

Le **questionnaire** est l'outil de recueil d'information qui a été retenu pour répondre aux objectifs. Au cours de cette enquête, le questionnaire est adressé - par voie téléphonique, électronique ou postale - à toutes les entreprises du territoire employant au moins un salarié. Au total, 6 164 entreprises ont été interrogées. Sept agents d'enquête ont été recrutés pour l'occasion sur une **période de six mois [du 13 mai au 12 nov. 2019]**.

Plusieurs **canaux de diffusion** ont été utilisés pour administrer le questionnaire. Avant la prise de fonction des enquêteurs, une première transmission du questionnaire a été effectuée aux 4 591 employeurs disposant d'une adresse email (soit 75% des employeurs). Cette première diffusion a permis de recueillir 382 questionnaires (soit 8 % des employeurs sollicités).

Parmi les modes de diffusion qui ont été utilisés lors de l'enquête, le phoning est celui qui offre le meilleur « rendement » en matière de retour.

74 % des 2 796 questionnaires qui ont été renseignés l'ont été par téléphone. 25 % ont donné lieu à des échanges d'email. Seuls deux questionnaires ont été complétés en face-à-face.



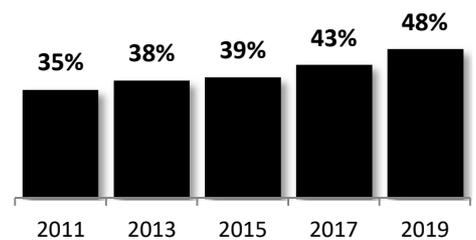
Le contrôle de la structure de notre échantillon tout au long de l'enquête - au travers de critères prioritaires tels que la taille, le secteur d'activité, ou encore la localisation géographique de l'entreprise -, a permis d'obtenir un **échantillon représentatif**. L'échantillon ainsi recueilli présente les mêmes caractéristiques que notre population de référence¹, permettant une généralisation des résultats à l'ensemble de la population.

¹ Notre population de référence est issue du fichier Ridet de novembre 2018 qui nous a été transmis par l'ISEE.

TAUX DE PARTICIPATION = 48 %

TAUX DE RETOUR = 54 %

EVOLUTION DU TAUX DE PARTICIPATION



Sources : EP 2011, 2013, 2015, 2017, 2019

QUALIFICATION DES APPELS



Source : EP 2019

INCOMPLET

471, 8%

Le questionnaire est partiellement renseigné (il manque une partie des informations)

HORS PERIMETRE

189, 3%

L'entreprise n'a plus de salarié

CESSATION

132, 2%

L'entreprise a stoppé temporairement ou définitivement ses activités

REFUS DE REpondre

183, 3%

Refus clairement exprimé par la personne

A RECONTACTER ULTERIEUREMENT

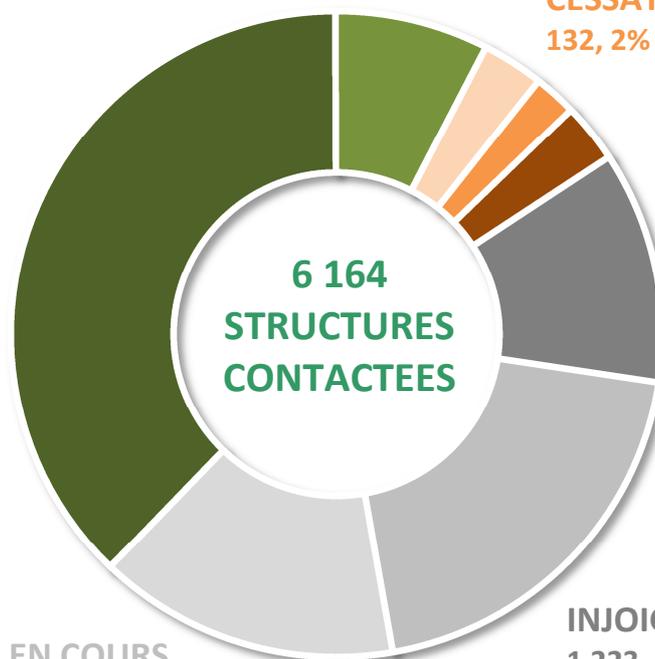
717, 11%

Personne qui ne peut pas répondre sur le moment, mais qui accepte d'être recontactée plus tard

COMPLET

2 325, 38%

Totalité du questionnaire renseignée



TRANSMISSION EN COURS

924, 15%

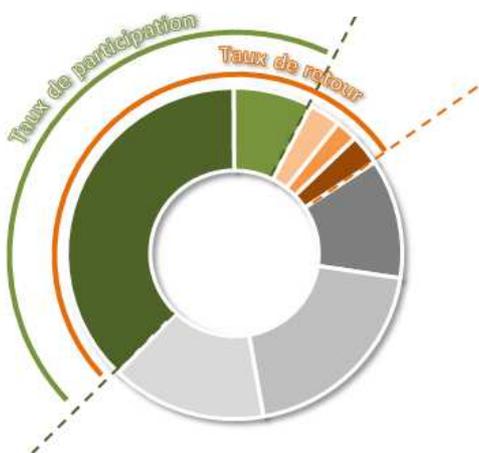
Personne déclarant avoir rempli ou vouloir remplir le questionnaire par email, courrier, ou toutes autres formes

INJOIGNABLE

1 223, 20%

Non décroché, Sonne dans le vide ; Tombe sur le répondeur ; Sonne occupé ; Appel échoué ; hors zone de couverture ; Numéro erroné ; Hors service, Numéro non attribué ; Contact introuvable

DEFINITIONS



TAUX DE PARTICIPATION

Le calcul du taux de participation n'est pas simplement le nombre de répondants divisé par le nombre total d'entreprises contactées. Sont exclus de la population initiale les employeurs ne faisant pas partie de notre champ d'étude, à savoir : les 189 entreprises déclarant ne plus avoir de salarié (hors périmètre d'étude) et les 132 employeurs se trouvant être en cessation d'activité.

TAUX DE RETOUR

Pour le calcul du taux de retour, nous considérons comme une réponse les 183 entreprises qui ont clairement exprimé leur intention de ne pas répondre au questionnaire, ainsi que les 132 personnes déclarant avoir stoppé temporairement ou définitivement l'ensemble de leurs activités et les 189 responsables d'entreprises qui n'embauchent plus de salarié (hors périmètre d'étude). A l'inverse du taux de participation, le ratio se fonde cette fois-ci sur l'ensemble de la population initiale.